

Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> N° 112
Décembre 2018

Joyeuses Fêtes

2019



5 bonnes raisons de s'adresser à nous
pour estimer votre bien immobilier



VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES



www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21



Gratuite Rapide Proximité Juste prix Satisfaction

BON POUR UNE ESTIMATION OFFERTE

Mon projet : Vendre un bien Louer un bien

Nom :

Type de bien :

Adresse :

Tél.:

E-mail :

Je souhaite rencontrer un conseiller pour une estimation gratuite :

- directement à nos bureaux ouverts 6 jours sur 7
- par E-mail : pavillons@agencesimmo5.com
- par courrier en retournant le coupon rempli



25, avenue Victor Hugo 93320 Les Pavillons sous Bois

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Cligny - 562 018 020 R.C.S. Nanterre.

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI ? **MONOPRIX** .fr

*Voir conditions en magasin.

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Séjours CCAS
 - Urbanisme : permis de louer et de diviser
 - Travaux de voirie
 - Navette municipale : nouveau circuit
 - Environnement
 - Stop aux incivilités
 - Séjours d'hiver
 - Inscriptions sur les listes électorales
 - Animations de Noël
- > **ECHOS** page **14**
- > **CULTURE** page **18**
- > **ASSOCIATIONS** page **24**
- > **SPORTS** page **29**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
Joyeuses Fêtes



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
Katia COPPI
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	2 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	3 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
Sophie DUBOSC	4 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	5 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	6 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances
Martine CUMIN	8 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	9 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Geneviève SIMONET	10 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
Katia COPPI en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (**sauf au mois d'août**)
Au mois de janvier, la permanence se déroulera exceptionnellement
le **mardi 8 janvier 2019**

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 112 Décembre 2018. Tirage : 12 000 ex.

Supplément au magazine : Guide Municipal 2019

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Amel Feltane - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (voir planning sur le site de la Ville) pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> **PAGE 3** Décembre 2018



ETS MANGERET SARL
ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE



69, allée Jules-Auffret
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

GUINOT
 INSTITUT • PARIS



LA
Beauté
 POUR LES FÊTES



GUINOT
 INSTITUT • PARIS

Cadeau
 Beauté !

INSTITUT DE BEAUTE TATIANA
 4 Boulevard d'Aulnay
 VILLEMOMBLE - Tél. : 01 48 47 26 88

**ANIMATIONS
 MARCHÉS**

Nombreux bons d'achat à gagner

Des mères Noël donneront des
 jouets à tous les enfants

Les 16, 18, 20 et 23 décembre
 au marché de Chanzy
 qui sera sonorisé pour l'occasion.

Les 15, 22 décembre au marché de la Basoche

Le 23 décembre au marché des Coquetiers

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Cela fait un an que j'ai été élue maire de notre Ville après avoir été 1^{ère} adjointe et élue depuis 17 ans. Le temps a passé très vite.

Quand je n'étais pas élue mais bénévole au Stade de l'Est, je disais « Il faudrait que le Maire nous donne de l'argent pour faire telle ou telle installation » et mon imagination était féconde.

Quand j'ai été élue adjointe au maire, je me disais « cette année, il faudrait que l'on investisse pour tel ou tel bâtiment, sachant intérieurement que ce serait difficile car les finances étaient serrées ».

Aujourd'hui, je suis maire et je comprends toutes les difficultés à gérer au plus juste les finances de la Ville tout en répondant au mieux à vos attentes. La Ville grandit, plus de population et moins d'argent. Il nous faut une école, des améliorations des installations sportives, etc.

Eh oui ! Les villes perdent leurs finances au profit de l'Etablissement Public Territorial et la Métropole du Grand Paris. Le « mille feuilles » est complet. Les maires ont de moins en moins de pouvoir mais les habitants ne connaissent que leur maire. Au prétexte d'un manque de logements, on nous oblige à densifier la Ville sans nous donner les moyens de construire les infrastructures qui vont avec.

Ainsi que je vous l'ai dit en réunions de quartiers, les maires des quarante villes du Département se sont réunis pour réclamer au gouvernement les finances qui nous manquent. Le département est en souffrance, la magistrature est en souffrance, la police est en souffrance, l'enseignement est en souffrance, etc.

Les parlementaires du département dont Philippe DALLIER et Alain RAMADIER ont été reçus par le 1^{er} ministre, soi-disant entendus, mais rien ne vient.

Le Président Macron se moque des maires de France, à croire qu'il veut les faire disparaître. 1 200 maires ont déjà rendu leur tablier faute de moyens et d'aides. Ce n'est pas cette strate-là qui doit disparaître ; ils sont les plus près de la population.

Nous avons terminé les dernières réunions de quartiers de l'année 2018 et nous avons entendu les difficultés que certains d'entre vous rencontrent. Sachez que l'équipe municipale et moi-même travaillons beaucoup et faisons le maximum pour vous aider. Certains élus de l'opposition vous feront croire aux miracles ou vous mentiront en réclamant des choses qui sont déjà faites. Eh oui !

Personnellement, je préfère être honnête avec vous car j'aime ma Ville et ses habitants et je voudrais le meilleur pour vous.

Alors que notre pouvoir d'achat est touché et que nous voyons gronder la colère des français, il faut avancer, nous ne baissons pas les bras.

Cette année, ne soyez pas étonnés. Nous nous sommes aperçus que les mâts d'éclairage des avenues et des rues étaient détériorés au pied et qu'ils devront être changés. Ils ne peuvent plus supporter le poids des grosses guirlandes que nous avons. La décoration pour les fêtes sera donc très simple. Moi, qui voulais, apporter de la gaieté pour les fêtes, je suis très déçue. Je vous remercie de nous excuser. On dira que c'est plus écologique car moins d'électricité dépensée.

Mes collègues du Conseil Municipal, le 1^{er} vice-président du Sénat, Philippe DALLIER et moi-même, vous souhaitons de très bonnes fêtes de Noël et avec un peu d'avance, une excellente année 2019, en famille ou entre amis.

Nous vous souhaitons beaucoup d'amour, de bonheur et de gaieté (c'est très bon pour la santé).

N'oubliez pas, dans votre entourage, les personnes âgées et seules. Elles vous ont tant donné par le passé. Un petit sourire et quelques mots d'amitié leur réchaufferont le cœur.

Je remercie tous les services de la Ville qui travaillent au quotidien pour votre bien être, celui de vos enfants et de vos parents ainsi que toutes les associations qui, grâce à leur bénévolat, vous donnent la possibilité de vous épanouir. MERCI, MERCI, MERCI et surtout « EN AVANT TOUJOURS ».

Très sincèrement
Votre Maire
Katia Coppi



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale

« Mes collègues
du Conseil Municipal,
le 1^{er} vice-président du Sénat,
Philippe DALLIER et moi-même,
vous souhaitons de très bonnes
fêtes de Noël
et avec un peu d'avance,
une excellente année 2019,
en famille ou entre amis. »

Les rendez-vous du CCAS

> Animations Seniors de fin d'année

Jeudi 13 et vendredi 14 décembre, à 14h, à la Salle Philippe Noiret, spectacle de Noël pour toutes les personnes inscrites au CCAS avec distribution du colis de Noël.

Vendredis 18 et 25 janvier, à 14h, à la Salle Mozart : galettes des rois des seniors, sur inscription, avec une animation dansante •

PROCHAINS THÉS DANSANTS 2019

Salle Mozart, à partir de 14h30.
6 janvier - 3 février - 10 mars
28 avril - 12 mai - 16 juin

> Séjours du CCAS

> Séjour 8 jours / 7 nuits :

Evian les Bains (Haute-Savoie)
Du 22 au 29 Juin 2019
(Dates à confirmer)

> Sortie Printemps :

Giverny - Visite guidée de la maison-atelier de Claude Monet et visite des jardins

Prix : 47 € (Dates à confirmer)

> Sortie Automne :

Méru - Musée de la Nacre et de la Tableterie

Prix : 48.50 € (Dates à confirmer)



Inscriptions
auprès du CCAS,
1 allée de Berlin.
Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

> La Ville met en vente un bien



Dans le cadre de sa gestion patrimoniale, la Commune a décidé de céder une partie de la propriété située 12-14 avenue John-Kennedy aux Pavillons-sous-Bois.

Cette maison atypique est élevée sur un sous-sol de plain-pied, de deux étages, ainsi que d'un appartement indépendant de deux pièces ;

Le tout édifié sur un terrain arboré de 1100 m².

Pour tout renseignement vous êtes invités à vous rapprocher de la Mairie à l'adresse suivante :

service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr

Urbanisme



> Permis de diviser / permis de louer

Les propriétaires privés qui souhaitent diviser et/ou louer leur pavillon ou leur logement doivent obtenir un permis.

Comme nous l'avions annoncé dans la précédente édition, la ville des Pavillons-sous-Bois a délibéré, dans le cadre de la loi ALUR, pour mettre en place des dispositifs afin de lutter contre l'habitat indigne sur le territoire communal.

Principes d'application :

- Sans distinction d'année de construction.
- Dans les constructions individuelles ou collectives.
- Dans les logements vides ou meublés.
- Sans distinction de surface.

Tous les propriétaires ou copropriétaires devront avoir effectué des démarches permettant la mise en location du logement (1^{ère} mise en location ou nouveau bail).

Les obligations du bailleur privé :

- OBTENIR l'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant. (15 jours de délai d'instruction pour un dossier complet).

- OBTENIR l'autorisation préalable de mise en location - CERFA 15652*01 (30 jours de délai d'instruction pour un dossier complet).
- PROCEDER à la déclaration de mise en location, sous les 15 jours, à compter de la signature du bail. CERFA 15651.

En cas de mise en location, sans avoir obtenu les autorisations, le bailleur encourt une amende pouvant varier de 5000€ à 15000€, par logement, avec la remise en état d'origine du local.

Ces dispositifs ne remplacent pas les autorisations au titre du code de l'Urbanisme (déclaration préalable, permis de construire).

Pour tout renseignement sur ces dispositifs ou retrait des imprimés, vous pouvez joindre la Direction de l'Urbanisme au **01 48 02 75 87 / 39** •

➤ Travaux de voirie



➤ Pierre et Marie Curie

La rénovation de l'éclairage public a été réalisée courant octobre et est suivie par la réfection des trottoirs sur toute l'allée. Les travaux se termineront fin décembre.

➤ Boulevard Pasteur

Des reprises ponctuelles de chaussée seront effectuées, au mois de décembre, sur toutes les zones qui ont subi un affaissement.

➤ Allée de la Franche Comté

Après avoir abattu certains arbres malades, la Ville a procédé à la reprise d'une partie des trottoirs.



➤ Allée de l'Avenir

Suite aux travaux d'enfouissement qui se sont déroulés fin novembre, les trottoirs ont été refaits.

➤ Allée Jules-Guesde

Les travaux qui concernent le gaz seront terminés fin décembre et seront suivis par l'intervention d'un autre concessionnaire, Véolia, pour l'eau. Les services de la Ville clôtureront ce chantier par une réfection de la voirie.

➤ ENEDIS

La société ENEDIS, en charge de l'enfouissement des câbles électriques, intervient actuellement sur les allées Denain, Arago, Prétoria et Clocher d'Aulnay. A l'issue des travaux, la Ville installera des nouveaux mâts avec des luminaires leds.

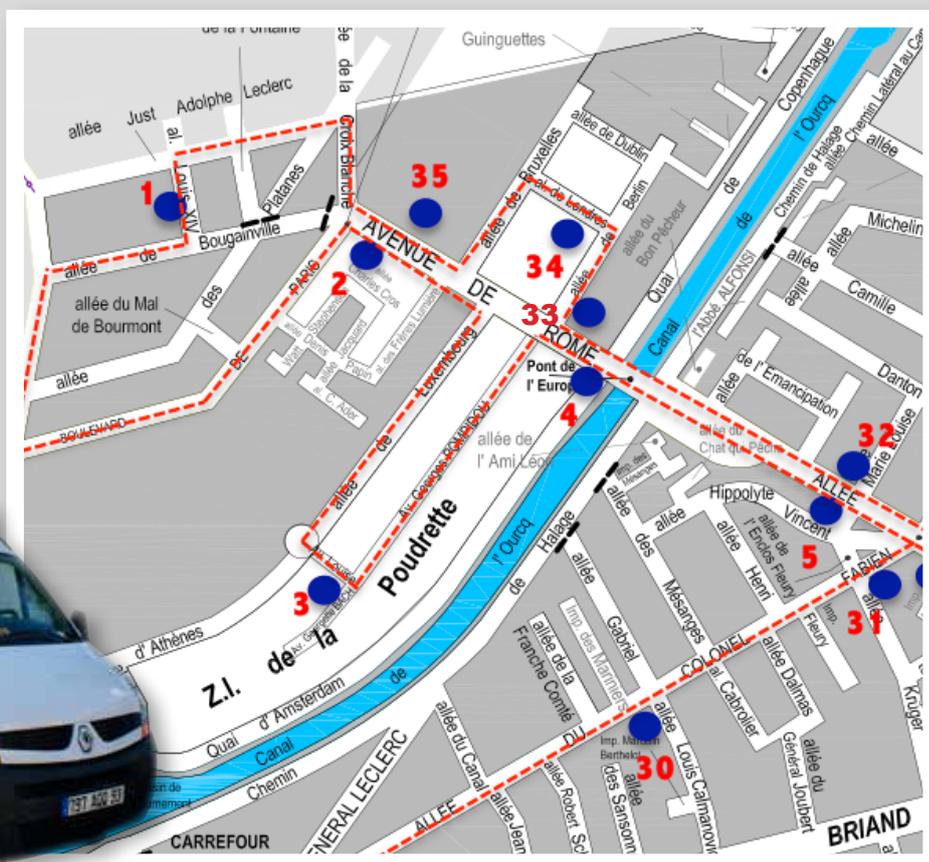
➤ Navette municipale :

création de deux arrêts dans le quartier de l'Ilot Canal

Afin de répondre à la demande des riverains du nouveau quartier de l'Ilot Canal, le circuit de la navette municipale sera modifié à partir du 1^{er} janvier 2019. Désormais, deux arrêts ont été rajoutés afin de desservir les nouveaux quartiers : Georges Pompidou et Jules Verne.

A noter : Terminus à l'arrêt Georges Pompidou pour les derniers circuits, du matin et du soir.

Vous pouvez consulter la carte du nouveau circuit sur le Guide municipal 2019.



Environnement

> STOP aux dépôts sauvages !

Se débarrasser de ses déchets et de ses encombrants sur la voie publique constitue un véritable manque de civisme. A travers ces comportements, c'est le cadre de vie des habitants qui est touché ainsi que les finances publiques.

Les dépôts sauvages nécessitent des collectes sur mesure par le service communal, ce qui entraîne une dépense supplémentaire avec des répercussions sur le montant de la taxe des ordures ménagères.

C'est en agissant ensemble que nous conserverons notre Ville propre ! •



> Espaces verts

Une campagne de replantation d'arbres va se dérouler sur les allées Kennedy, Jean-Baptiste Clément et sur l'avenue Jean-Jaurès. Il s'agit de remplacer des arbres malades qui ont dû être abattus.

D'ici à la fin décembre, des tailles en port libre seront effectuées sur les arbres situés dans les espaces verts des bâtiments communaux •

> Grand Paris Grand Est recycle vos sapins !

Cette année, nous collectons vos sapins à l'issue des fêtes de fin d'année pour leur offrir une seconde vie et les transformer en compost. Ce nouveau service proposé par Grand Paris Grand Est s'effectuera les **mercredis 16 et 23 janvier 2019**. Il vous suffira de déposer le **sapin nu** (sans aucune décoration), **la veille**, à l'emplacement habituel de collecte de vos poubelles **dans la rue**.

Vous souhaitez garder votre sapin plus longtemps ?

Qu'à cela ne tienne, vous pourrez le déposer dans l'une des déchèteries du territoire quand vous le souhaitez.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion d'œuvrer en éco citoyen ! Les paquets cadeaux et emballages vont dans le bac de tri à couvercle bleu, et les bouteilles en verre dans les points d'apport volontaires habituels.

+ d'Infos au 0 800 50 49 36



STOP AUX INCIVILITES qui dégradent notre cadre de vie

La Ville se mobilise pour lutter contre les incivilités. Ces comportements quotidiens nuisent à notre qualité de vie et représentent un coût financier pour la Ville. Malgré l'implication de la Ville c'est à chacun de nous d'agir.

✓ **Dépôts sauvages**

✓ **Détritus au sol**

✓ **Mégots de cigarettes sur le trottoir ou devant les commerces**

✓ **Crottes de chiens non ramassées**

✓ **Stationnements anarchiques, sur les trottoirs ou en double file (ex : avenue Victor Hugo, RN3 ...)**

✓ **Non respect du code de la route**

✓ **Non respect des zones de stationnement aux abords des écoles**

✓ **Comportements agressifs**

✓ **Nuisances sonores**

✓ **Dégradation des biens publics : plantations, espaces verts, jeux dans les squares...**

Scolarité

> Modification du règlement intérieur des inscriptions et de la facturation des services municipaux péri et extra-scolaires

Les familles dont les fratries sont inscrites sur deux écoles différentes, du fait de la sectorisation scolaire (défini au regard des places disponibles), bénéficient, actuellement, d'un quart d'heure de tolérance dans l'accueil du matin et du soir. Le

Conseil Municipal a délibéré pour modifier le règlement intérieur des inscriptions et de la facturation des services municipaux péri et extra-scolaires.

Un gratuité de 15 minutes, à partir de 8h15 et de 16h30 à 16h45, est proposée

aux familles dont les enfants sont inscrits sur deux écoles différentes en raison de la sectorisation.

> Campagne d'inscription pour les enfants nés en 2016

Votre enfant est né en 2016 ? Il est donc susceptible de faire sa rentrée scolaire en septembre 2019. Afin d'établir rapidement des prévisions d'effectifs, au plus juste, pour la prochaine rentrée, nous vous invitons à inscrire votre enfant, **avant le 15 février 2019**, auprès du service Enseignement Jeunesse à l'Hôtel de ville.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois.
- En cas de divorce : jugement indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.

- Un justificatif de domicile récent, de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'eau, de gaz ou d'électricité) au nom du ou des parents, en cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, la photocopie de son justificatif de domicile (de moins de trois mois) ainsi que deux documents au nom de l'hébergé à l'adresse indiquée.

- Carnet de santé de l'enfant.
- Numéro de sécurité sociale sous lequel l'enfant est inscrit.



Service Enseignement
Jeunesse
Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 30

> La ville des Pavillons-sous-Bois organise un séjour ski (ski alpin, activités de montagne) pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver **du samedi 2 au samedi 9 mars 2019** à **Combloux en Haute-Savoie.**

(Transport SNCF et autocar)

Au programme : ski alpin, luges, sorties au village et veillées

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées

dès le mercredi 12 décembre 2018 à 9h.

Séjour réservé aux Pavillonnais.

Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour hiver 2018 seront prioritaires.

Calculez le coût du séjour depuis le site Internet de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

SEJOUR
D'HIVER
2019



Contact :

Service Enseignement-Jeunesse
Bureau n°7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 97

Inscrivez-vous sur les listes électorales pour voter en 2019

Si vous n'êtes pas encore inscrit, si vous avez déménagé, pensez à faire les démarches

Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire :

- avoir la nationalité française*,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins, à la date de clôture de la liste électorale).

Pour les prochaines élections Européennes du 26 mai 2019, les inscriptions seront enregistrées à la Mairie, **jusqu'au samedi 30 mars 2019, midi.**



Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an) par exemple. En outre, les électeurs et

les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.

Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts •



INSCRIPTIONS CONSULAIRES

Les électeurs résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits simultanément sur la liste de la commune et sur la liste consulaire. Pour voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste consulaire avant le 31 mars 2019.

Pour plus d'informations contactez le service Population 01 48 02 75 71.



INSCRIPTIONS
Mairie des
Pavillons-sous-Bois,
service Population
01 48 02 75 71/72

* ou de l'Union Européenne pour les élections Européennes et Municipales

Le recensement de la population

Une partie de la population des Pavillons-sous-Bois sera recensée à partir du 17 janvier 2019.

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus, comme aux Pavillons-sous-Bois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas votre voisinage.**

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 17 janvier 2019.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le

logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera, lors de son passage, toutes les informations nécessaires (code d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne et il sera transmis directement à l'INSEE.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'INSEE, au plus tard, le samedi 23 février 2019.

Votre réponse est obligatoire. La qualité du recensement en découle. Parti-



ciper au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. En cas de manquement à cette obligation, il est prévu que « *tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par la dite mise en demeure ou toute réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle*

ou familiale, sera puni de l'amende prévue au 1° de l'article 131-13 du code pénal ». Face à un refus de réponse, le maire peut mettre en demeure, par lettre recommandée avec avis de réception, la personne récalcitrante à remplir les questionnaires et à les retourner avant une date précisément définie.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé ou pour obtenir des renseignements, contactez le 01 48 02 75 25 ou 75 45

Résultats du recensement sur le site www.insee.fr ou www.le-recensement-et-moi.fr •

Bienvenue aux nouveaux commerçants et aux nouvelles entreprises

> JASMIN NET

Accompagnée par une association de création d'entreprises, la société Pavillonnaise JASMIN NET a vu le jour depuis quelques mois. Ces nouveaux services de nettoyage et de repassage sont destinés aux professionnels et aux particuliers.



Que ce soit pour du nettoyage de commerces, de bureaux ou parties communes d'immeubles, la société réalisera une première visite afin

d'établir un cahier des charges précis du travail à effectuer et un devis. Les tarifs dépendent du travail demandé (aspirateur, poubelles, balayage, nettoyage humide, vitres, repassage..) de la surface à entretenir, du type de locaux, de la fréquence, du temps passé et du matériel exigé.

Jasmin Net propose un service de proximité de qualité, alors n'hésitez pas à prendre contact :

Tél. : 07 67 05 92 57

Courriel : lejasmin@gmail.com

> Beauté Céleste By Vanessa

Le quartier de la Basoche accueille, depuis fin septembre, un nouvel institut de beauté. Vanessa, Pavillonnaise, a créé ce nouveau commerce et propose des soins esthétiques qu'elle réalise avec des produits cosmétiques Français, d'origine naturelle. Vous pourrez aussi découvrir des soins, pour le visage et le corps, à base de produits issus des ruches, pour lesquels Vanessa a suivi une formation complémentaire en Api thérapie. En parallèle de ces soins, il est aussi possible de prendre rendez-vous pour une beauté des mains ou encore des manucures et poses de vernis. A noter : une remise de 10% vous sera accordée lors de votre première visite.



Beauté Céleste vous accueille sur rendez-vous, du mardi au samedi de 9h30 à 19h30, excepté le mercredi où l'institut ouvre ses portes uniquement le matin de 9h30 à 12h30.

66 allée Emile-Zola Tél. : 06 14 05 31 96

Facebook : Beauté Céleste By Vanessa

Instagram : Beaute-Celeste-by-Vanessa

> Entraînement cérébral : une nouvelle méthode

Une nouvelle méthode d'entraînement cérébral est désormais proposée par Pascale Ruskiewicz, Pavillonnaise, qui après avoir suivi une formation et de nombreux ateliers, a souhaité s'installer là où elle réside.

Le Neurofeedback, une pratique non médicale, non directive et non invasive, créée dans les années 70 par deux psychologues cliniciens Canadiens, Val & Sue Brown, est un entraînement cérébral accessible à tous, de 0 à 99 ans, qui permet au cerveau de s'auto-corriger, de retrouver un fonctionnement plus harmonieux, et d'optimiser son potentiel afin d'être plus performant et de fonctionner durablement de façon plus fluide et plus optimale.

Après quelques séances, des changements surviennent, et le processus d'auto-régulation s'accélère. Les effets bénéfiques sont durables à condition de faire un nombre suffisant de séances pour consolider les changements.

Le NeuroFeedback Dynamique entraîne, à chaque séance et en même temps, l'ensemble des zones du cerveau et ses applications sont multiples : troubles de l'humeur, du comportement, de l'apprentissage, troubles cognitifs, problèmes psychologiques et autres ...

Renseignements et prises de rendez-vous au 06 77 53 35 11

> Maison Dallier : boulangerie-pâtisserie artisanale

En quelques semaines, cette nouvelle boulangerie-pâtisserie du quartier de la Basoche, est devenue un rendez-vous quotidien pour de nombreux Pavillonnais. A la tête d'une équipe diplômée de l'école de boulangerie-pâtisserie de Paris,



Thibault, un jeune boulanger qui affiche déjà des années de savoir-faire, mise sur les valeurs d'authenticité et de qualité. C'est dans un décor résolument moderne, qu'il propose une large gamme de pains fabriqués à l'aide des meilleures farines, maïs, épeautre, riz, châtaigne ou encore d'un levain maison. Juste à côté des pains, une vitrine remplie de viennoiseries au feuilletage généreux et des pâtisseries sauront répondre aux exigences visuelles et gustatives des plus gourmands. Sans oublier, une touche salée pour tous ceux qui le souhaite : bouchée à la reine, friand, quiche. Des ateliers de préparation de pains ou de pâtisseries seront également programmés tout au long de l'année. Pour déguster sans attendre, rendez-vous au **118 avenue Jean-Jaurès**. Suivez toute son actualité sur : Facebook : maison dallier / Instagram : maisondallier

Tél. : 06 99 81 65 30

Animations de décembre



La Ville organise de nombreuses animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Retrouvez l'intégralité du programme.

Structures de la Petite Enfance

A Petits Pas : le vendredi 7 décembre, à 18h au Multi-accueil
Crèche des Berceaux de l'Ourcq : le vendredi 14 décembre, à 18h30 à la crèche
Le Relais Assistantes Maternelles : le vendredi 14 décembre, à 18h à la Salle Mozart
Les Petits Voyageurs : le vendredi 7 décembre, à 18h30 au Multi-accueil.

Centres de loisirs

Les animateurs et les enfants des centres de loisirs ont préparé un spectacle **La musique des années 60 à nos jours**.
Les représentations, ouvertes à leurs parents, se dérouleront le 12 et le 19 décembre, à 18h30 à l'Espace des Arts, salle Mozart.

Ecoles

La Ville organise des spectacles avec le groupe ZUT les 29 et 30 novembre, les 6 et 7 décembre, pour les écoles maternelles et élémentaires.

Festivités du CCAS

Judi 13 et vendredi 14 décembre, le CCAS propose aux Seniors (sur inscription et sous conditions) un spectacle à la Salle Philippe Noiret, à l'issue duquel, les élus leur offriront les traditionnels colis de Noël.

Mercredi 5 décembre à 14h30 : un spectacle *Joyeux Noël Monsieur l'ours* et un goûter pour les enfants du CCAS est organisé à la Salle Mozart.

La boîte aux lettres du Père Noël a pris place dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville. Surtout, n'oubliez pas d'indiquer votre adresse pour qu'il puisse vous répondre !



Animations dans la Ville

Petit train touristique dans la Ville

Du mardi 11 au samedi 15 décembre 2018

- visite dans les écoles maternelles de la Ville avec les mascottes et le Père Noël, mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 décembre et le mercredi 12 au Stade Léo-Lagrange



Samedi 15 décembre

Le matin, de 10h à 12h30

PLACE DE LA BASOCHE

- 2 personnages de Noël : Vilbür et Fercilu
- 4 musiciennes : Les Mamans Noël
- Animations gourmandes : Vin chaud – chocolat chaud – marrons chauds
- Circuit du petit train avec les mascottes et le père Noël

AVENUE VICTOR-HUGO/AVENUE DE CHANZY

- 4 musiciens de Jazz
- Batucada de 15 musiciens

L'après-midi, de 14h à 17h30

AVENUE VICTOR HUGO/AVENUE DE CHANZY

- Batucada de 15 musiciens
- Petit train et les mascottes du Père Noël (en fin d'après-midi)

STADE LEO LAGRANGE DE 14H à 15H30

- Petit train avec les mascottes du Père Noël et des musiciens



Associations des commerçants

Le 22 décembre, les commerçants de l'association Mairie Basoche organisent des animations : 2 reines avec le Père Noël, balades en poney à la Basoche. Des animations sont programmées sur les avenues de Chanzy et Victor-Hugo

Bâtiment GRTGaz : création d'une fresque

Le bâtiment GRTGaz situé boulevard Pasteur vient de reprendre vie grâce à un projet d'entreprise qui vise à habiller les façades des bâtiments sur le thème de l'environnement. C'est un artiste, issu de l'univers du Street Art, qui a réalisé cette fresque, mi-octobre, devant des élèves de l'école Monceau très intéressés. •



Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, entourée des élus du Conseil municipal, ont remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 13 octobre 2018.

MÉDAILLÉS D'ARGENT, 20 ANNÉES DE TRAVAIL

- Chokri BEN HARZALLAH
- Isabelle BRUGNON
- Jean Pol BRUGNON
- Franck CAPPELLOSSO
- Caroline CHALES
- Antonio DI FABRIZIO
- Nahima KHELIFA
- Stéphane MAURICE
- Laetitia SAGET
- Sophie SARTORIO
- Devahi SELVANAYAGAM
- Xavier TORTI

MÉDAILLÉS DE VERMEIL, 30 ANNÉES DE TRAVAIL

- Amor BOUSTEILA
- Hélène FAIVRE
- Tahar HEBIEB
- Marie SOUSA

MÉDAILLÉS D'OR, 35 ANNÉES DE TRAVAIL

- Pascal DURBESSON
- Willy GRETH
- Mohamed HAMOUDI
- Jean-Pierre LANGLET
- Sophie LANGLET



MÉDAILLÉS GRAND OR, 40 ANNÉES DE TRAVAIL

- Philippe BOISSON
- Nicole DONJEAN PETIT RENAUD
- Mohamed HAMOUDI
- Florentine KANCEL
- Catherine MEA
- Jacqueline SATURNIN

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés. Elle est attribuée à la demande du salarié qui doit déposer un dossier.

Le salarié doit remplir un formulaire* et y joindre les documents suivants, avant de les transmettre à la Préfecture :

- certificats de travail et attestation récente du dernier employeur ;
- carte d'identité ;
- photocopie du livret militaire ;
- relevé des rentes pour les mutilés de guerre.

*Formulaire (cerfa n° 11796*01) : www.service-public.fr

Défi orthographique



La première édition du Défi orthographique s'est déroulée le samedi 27 octobre 2018, dans la salle Mozart de l'Espace des Arts. Les participants ont été accueillis, dès 14h30, dans une salle décorée d'anciennes photos de classe.

Une table avec son plumier avait pris place, à l'entrée, sur laquelle on pouvait trouver un livre de lecture courante et expressive, un ancien cahier de classe, un billet d'honneur, une ardoise

Les participants ont ensuite rejoint leur table où un numéro attribué à chacun était inscrit, avec une feuille d'examen spécialement élaborée pour l'occasion. L'institutrice du jour, Geneviève Simonet, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à la Communication, a commencé par la lecture de la morale « Soyons tolérants » avant d'énoncer la dictée « Battements secrets de la vie automnale », un texte de 1937 de Jacques Delamain, ornithologue Français.



Une collation a permis ensuite à chacun d'échanger sur la dictée et sur bien d'autres sujets, dans une ambiance très décontractée et conviviale. La soirée des récompenses a eu lieu le 30 novembre 2018, à 19h, à l'Espace des Arts, les résultats seront communiqués dans le prochain numéro. Ce premier Défi orthographique a connu un vif succès et un rendez-vous pour l'année prochaine est programmé; certains ont même proposé d'avancer le rendez-vous au printemps pour une nouvelle dictée !

Forum santé

La Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-Bois accompagnée d'une vingtaine de professionnels de santé et associations ont organisé le Forum Santé, le mercredi 24 octobre 2018, à la salle Mozart de l'Espace des Arts. Les visiteurs, très attentionnés, ont eu le plaisir de participer aux ateliers proposés et d'échanger avec les professionnels de santé ou les représentants des associations. Un beau succès pour cette seconde édition !



> Réunions publiques

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, s'est rendue dans les différents quartiers de la Ville, entourée des élus du Conseil Municipal au cours de 5 réunions publiques, pour présenter les projets en cours et échanger avec les Pavillonnais.

Avant d'aborder les sujets relevant du territoire des Pavillons-sous-Bois, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a tenu à informer la population d'une action politique, à l'échelle du Département, suite à la parution du rapport consacré aux interventions de l'Etat en Seine-Saint-Denis.

Une mission d'évaluation de l'implication de l'Etat dans notre département a été confiée à François Cornut-Gentille (député de la 2^{ème} circonscription de la Haute-Marne ; groupe Les Républicains) et à Rodrigue Kokouendo (député de la 7^{ème} circonscription de Seine-et-Marne ; groupe La République en Marche).

Les rapporteurs ont retenu trois politiques d'évaluation : l'éducation, la sécurité et la justice. L'évaluation croisée

de ces trois domaines d'intervention de l'Etat a permis de faire un état des lieux de la Seine-Saint-Denis. Le document dresse un constat alarmant au niveau de l'éducation, la justice et la sécurité.

Les parlementaires du Département, toutes tendances politiques confondues, ont été reçus par Le Premier Ministre pour évoquer ce rapport et sont désormais dans l'attente de propositions.

Après cette première partie, consacrée à un sujet de politique générale, Katia Coppi, Maire-Conseillère départementale, a dressé un état des lieux des projets en cours en passant la parole aux Adjointes au Maire concernés. Au niveau des travaux, l'ouverture de l'extension de l'école Jean Macé a dû être retardée en raison de la défaillance d'une des entreprises qui avait été

sélectionnée à l'issue d'une procédure de marché public. Le chantier de la crèche, située sur le bord du Canal, se poursuit selon le calendrier annoncé. Les travaux de voirie sont essentiellement consacrés à l'enfouissement des réseaux et à des changements de conduites d'eau.

Un autre point a été longuement abordé, celui des incivilités qui sont de plus en plus nombreuses. Les dépôts sauvages ne cessent de croître et une attention particulière a été demandée à tous les riverains, pour qu'ils préviennent la Mairie, dès lors qu'ils étaient témoins de ce type de pratiques.

Chacun a ensuite pu s'exprimer sur des sujets propres à chaque quartier.

Nécrologie : **Guy Lefrançois**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 14 septembre 2018, le décès de Guy Lefrançois au terme d'un courageux combat contre le cancer.

C'est à l'Eglise Notre-Dame-de-Lourdes, aux Pavillons-sous-Bois, que tous ceux qui l'ont connu se sont réunis pour témoigner de leur amitié et lui rendre un dernier hommage.

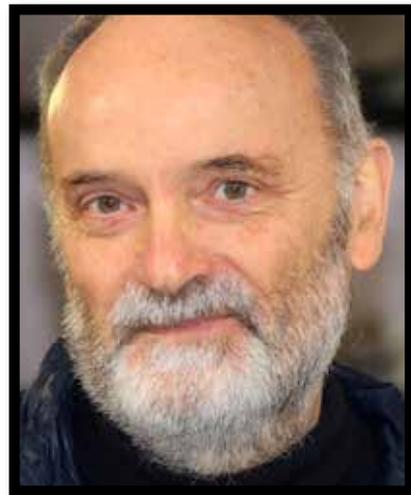
Né le 16 février 1951, il a suivi des études d'ingénieur avant de reprendre l'entreprise de son père à Aubervilliers.

Beaucoup de Pavillonnais ont eu le plaisir de le rencontrer : des parents, mais aussi leurs enfants, qu'ils côtoyaient au travers de l'association d'Accompagnement Sco-

laire des Pavillons-sous-Bois qu'il présidait. Discret, généreux, il était entièrement dévoué aux causes qui lui étaient chères. Guy Lefrançois était très apprécié de tous et représentait, avec beaucoup d'humilité, ceux qui font vivre une ville en s'investissant bénévolement dans la vie locale et dans l'univers associatif.

L'un des ses proches amis a dit de lui qu'il garderait « *le souvenir d'une qualité qui englobait toutes les autres : la qualité d'être sans paraître* ».

Toutes nos pensées vont vers sa famille, Chantal son épouse, Aurélie sa fille et Gaël son petit fils, mais aussi ses amis, à qui nous renouvelons nos plus sincères condoléances.



Compte-rendu des principales délibérations du **Conseil Municipal** du lundi 5 novembre 2018

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire 2018 s'élève à 15 340 161,87€ tant en dépenses qu'en recettes.

Les dépenses de fonctionnement représentent un budget de 3 864 904,71€, dont 3 429 716,71 €, au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section investissement. Les recettes de fonctionnement correspondent à l'affectation du résultat pour un montant de 3 437 654,71€, auquel il convient d'ajouter 427 250€ de recettes supplémentaires.

La section investissement enregistre une progression des crédits pour un montant total de 11 475 257,16€. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 829 171,71€.

Le détail du budget supplémentaire 2018 est consultable sur le site Internet de la Ville.

33 votants – Vote à la Majorité

30 Pour – 3 Abstentions

(M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

La Ville a concédé la mise en oeuvre opérationnelle à Séquano Aménagement. La société d'aménagement doit fournir un compte rendu annuel (CRACL) ainsi qu'un bilan prévisionnel.

Principales évolutions en 2017 :

- Seine-Saint-Denis Habitat a annoncé ne pas donner suite à son projet initial sur le lot A.
- Lot G : des discussions entre Séquano Aménagement et la Foncière Logement sur la prise en charge du complément de raccordement des

réseaux, et sur les modalités de gestion des terres présentes sur site.

- Site Emancipation : la signature d'une promesse de vente avec la société HG IMMO pour réaliser un programme de 24 logements en accession libre.
- Site La Poudrette : le démarrage des travaux de désamiantage et de démolition sur une partie du site.
- Ilot EREA : des discussions avec l'entreprise Comptoir Général Des Fontes Et Plastiques.
- Ilot Sainte-Anne : La démolition des 97 logements et discussions menées avec plusieurs sociétés désireuses d'acquiescer le site.

Les perspectives pour l'année 2018 :

- Lot A : Des discussions ont été entreprises avec un nouvel acquéreur. Une promesse de vente pourrait être conclue avant le 31 décembre 2018;
- Lot G : Un accord financier avec la Foncière Logement pourrait aboutir à la signature d'un acte de vente avant le 31 décembre 2018.
- Ilot Canal : La réalisation des travaux de finition des VRD dans la perspective d'une remise des ouvrages à la Ville.
- Emancipation : La cession du site au promoteur HG IMMO.
- Site La Poudrette : La poursuite des travaux de désamiantage et de démolition.
- Ilot EREA : La poursuite des discussions avec le groupe Descours & Cabaud pour aboutir à la signature d'une promesse de vente durant le second semestre 2018.

- Ilot Saint-Anne : la signature de l'acte de vente avec le Département au profit de Séquano Aménagement, et la signature d'une promesse de vente, au cours du second semestre 2018.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Pour prévenir les facteurs de développement de logements insalubres, la municipalité a décidé de mettre en place les outils législatifs proposés par la loi ALUR :

- l'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant;
- l'autorisation préalable de mise en location;
- la déclaration de mise en location.

Ils s'appliqueront, sans distinction d'année de construction, dans des constructions individuelles ou collectives, dans des logements vides ou meublés et sans distinction de surface. A la différence des procédures au titre du Code de l'Urbanisme, ces dispositifs dépendent du représentant de l'Etat dans le département. Les amendes au titre du CCH (art. L111-6-1-3) sont versées à l'ANAH et elles peuvent varier entre 5 000 € à 15 000 €, en cas de mise en location malgré un avis défavorable.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

33 votants – Vote à l'Unanimité



Prochain Conseil Municipal
Lundi 10 décembre 2018 à 20h
Salle des mariages





Commémorations

La Ville a tenu à commémorer le Centenaire de la Première Guerre Mondiale en organisant plusieurs manifestations cet automne.

➤ Exposition : Des carrières et des hommes

Organisée par le Lions Club et Jean Paul Doucet, spéléologue et photographe amateur, l'exposition *Des carrières et des hommes* a retracé, en photographies une histoire dans l'Histoire, pendant deux semaines, à la Galerie Claudot de l'Espace des Arts, un témoignage méconnu de la grande guerre. Il s'agit de sculptures et de graffiti réalisés par des soldats, de toutes nationalités, présents sur le front, dans les carrières de pierre de l'Aisne et de l'Oise, pendant les périodes de repos et dans l'attente d'une montée en ligne.



➤ Commémorations

Le mardi 25 septembre, la ville des Pavillons-sous-Bois, représentée par Jackie Simonin, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante et Anne-Marie Lepage, Conseillère Municipale (tous deux membres du Souvenir Français), a participé à la Journée Nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives qui s'est déroulée à la Préfecture de Bobigny. Le jeudi 1^{er} novembre, le Souvenir Français a organisé une quête Nationale dans les deux cimetières des Pavillons-sous-Bois. La cérémonie commémorative du décès du Général de Gaulle a eu lieu le 9 novembre, devant sa statue, en face de l'Hôtel de ville.

➤ Spectacle

Le 5 octobre, un spectacle en chansons sur le devoir de mémoire « *Nénette et Rintintin* » s'est déroulé à la Salle Mozart. 5 artistes ont chanté sur le thème de la vie quotidienne des Français pendant la Première Guerre Mondiale 1914-1918.



➤ Commémorations du 11 novembre : Centenaire de l'Armistice

Les commémorations du 11 novembre, qui marquaient le centenaire de l'Armistice, se sont déroulées dans différents lieux de la Ville, en présence des élus et avec la participation des élèves de l'école Monceau de la classe de Sabine Jorand. Cette année, les membres de la chorale Atout Choeur des Pavillons-sous-Bois se sont associés aux cérémonies commémoratives en entonnant des chants. Un banquet républicain a clôturé les célébrations sur la Ville. En fin de journée, une Commémoration de la Victoire et de la Paix du jour anniversaire de l'Armistice s'est déroulée à la Préfecture en présence de représentants de la Ville.



SPECTACLES

> UN BANC POUR DEUX

THÉÂTRE / DE JÉRÔME DE VERDIÈRE AVEC SYLVIE GUICHENUY & MAÉVA PASQUALI



Sophie et Caroline ont rendez-vous avec un homme dans un jardin public. L'une avec son mari, l'autre avec son amant. Et si le mari et l'amant n'étaient en fait qu'un seul et même homme ? Nous assisterons au dialogue ravauteur entre deux femmes que tout oppose mais qui

vont se trouver un seul point commun. De répliques cinglantes, on passe très vite aux invectives, irrésistiblement assassines, balancées à la volée pendant ce premier acte : la répartition commence...

Vendredi 18 janvier 2019 à 20h30

Tarifs : 20€ (tout public), 15€ (carte fidélité), 10€ (jeune, enfant)

> RACHID BADOURI

HUMOUR / RECHARGÉ

Que ce soit sur scène, à la télévision ou au cinéma, vous avez déjà forcément croisé cet humoriste Canadien, d'origine marocaine : Rachid Badouri ! Après le succès de son spectacle *Arrête ton cinéma !* qui a été vu par plus de 400 000 personnes, cet artiste talentueux nous fait l'honneur de poser ses valises à l'Espace des Arts pour partager avec nous son nouveau spectacle «Badouri Rechargé». Inspiré et nourri de son vécu personnel, cet humoriste transformera des situations du quotidien en anecdotes savoureuses, qui mettent en scène les qualités et les petits défauts de son entourage, comme ceux de son très cher papa, de sa regrettée maman ou encore de sa nouvelle et tendre épouse.

Samedi 26 janvier 2019 à 20h30

Tarifs : 30€ (tout public), 25€ (carte fidélité, jeune, enfant)



> LIGHT PLAY

JEUNE PUBLIC / CINÉ-DANSE

Light Play est un ciné-danse qui raconte l'histoire d'un petit garçon fasciné par l'univers du cinéma. Entre vidéo danse et chorégraphie live, le danseur va pénétrer l'écran pour rencontrer son ombre ! Un spectacle qui impressionnera à coup sûr les enfants par son originalité, son énergie et sa féérie.

Dès 10h : Pt'it Déj' pour les enfants & café pour les parents.



Dès 2 ans / Organisé en partenariat avec Cinémas 93

Dimanche 20 janvier 2019 à 10h30

Tarifs : 7€ (tout public), 5€ (carte fidélité, jeune, enfant),

Tarif famille (4 pers et +) : 5€ par personne

> CHICO & THE GYPSIES

MUSIQUE

Chico. Ce nom vous dit quelque chose ? Chico Bouchikhi est un ancien membre des Gipsy Kings et est le leader de son propre groupe Chico & the Gypsies ! Si on vous dit Bamboleo, Djobi Djoba, tout de suite un petit sourire apparaît sur votre visage ? Vous devez forcément reconnaître ces titres qui ont marqués toute une génération. Vous pourrez apprécier leur univers indémodable lors d'un spectacle qui promet chant, bonne humeur et énergie débordante car le groupe se produira sur notre scène pour un show endiablé ! Hasta luego !

Samedi 9 février 2019 à 20h30

Tarifs : Placement assis numéroté 49€ (tout public), 44€ (carte fidélité, jeune, enfant)

Placement debout numéroté 39€ (tout public), 34€ (carte fidélité, jeune, enfant)



CINÉMA

> Un cinéma de qualité pour tous !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,80 € / Carte adhérent/fidélité : 5 € / Senior : 5 € / Enfants (-12 ans) : 4,10 €

Le mercredi tarif réduit, la place tout public est à 5 € !



SPECTACLES

> LA RAISON D'AYMÉ AVEC ISABELLE MERGAULT & GÉRARD JUGNOT

Aymé, un riche industriel, vient d'épouser une jeune femme, Chloé, de trente ans de moins que lui. Aymé nage dans le bonheur : il aime et se croit aimé ! Mais Chloé n'est intéressée que par son argent... au point même d'engager un tueur pour se débarrasser de ce mari crédule et hériter de sa fortune ! Aveuglé par son amour, il n'entend plus sa raison... Quand soudain, une chose incroyable va se produire : la Raison d'Aymé va surgir en chair et en os devant ses yeux. Furieuse de ne plus être écoutée ! La cohabitation ne va pas être de tout repos entre Aymé et cette Raison autoritaire qui tente par tous les moyens de le sauver.

Une pièce truculente qui réunit deux grands noms du théâtre pour vous faire passer un délicieux moment.

Une pièce d'Isabelle MERGAULT

Avec la collaboration de Jean-Pierre HASSON

Mise en scène Gérard JUGNOT

Avec Gérard JUGNOT, Isabelle MERGAULT, Anne-Sophie GERMANAZ, Philippe BEGLIA

Dimanche 17 février 2019 à 17h

Tarifs : Placement assis numéroté 49€ (tout public), 44€ (carte fidélité, jeune, enfant)



RETRANSMISSIONS

OPERA retransmis en direct de l'opéra Paris Bastille

> SIMON BOCCANEGRA

Giuseppe Verdi

Opéra en trois actes (1881) d'après Shakespeare. Direction musicale : Fabio Luisi. Mise en scène : Calixto Bieito. Avec : Ludovic Tézier, Mika Kares, Maria Agresta, Francesco Demuro. Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris. 2h50 dont 1 entracte. Présenté par Alain Duault. En langue italienne, sous-titré en français.

Les ambivalences du théâtre verdien s'entendent avec une netteté toute particulière dans les rôles de baryton. Parmi eux, celui de Boccanegra, corsaire devenu doge génois, témoin préoccupé des déchirements qui opposaient au XIV^e siècle patriciens et plébéiens. Opéra éminemment politique où les conflits de pouvoir se mêlent aux tempêtes de la vie familiale, Simon Boccanegra fait écho à la vie de son compositeur, lui, qui arbora l'étendard de l'unification italienne et surmonta la perte de sa femme et de ses enfants.

Judi 13 décembre 2018 à 19h30

OPERA retransmis en différé de l'Opéra Paris Bastille - juillet 2017

> CARMEN

Georges Bizet

Opéra en quatre actes (1875). Direction musicale : Sir Mark Elder. Mise en scène : Calixto Bieito. Avec : Elena Garan, Roberto Alagna, Maria Agresta, Ildar Abdrazakov, Vannina Santoni. Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris. 3h dont 1 entracte / En langue française, sous-titré en français.

« Jamais Carmen ne cèdera, libre elle est née, libre elle mourra », lance l'héroïne de Bizet à Don José à la fin de l'opéra. Cette irrépressible liberté, couplée à la nécessité de vivre toujours plus intensément sur le fil du rasoir, la mise en scène de Calixto Bieito en rend compte comme nulle autre.

Judi 17 janvier 2019 à 19h30

EXPOSITION

> THIERRY SOUFFIR

Photographie

Le photographe originaire de l'Argonne a fait ses armes dans la rue, car pour lui, c'est une école formatrice. Depuis l'âge de 15 ans, il aime arpenter les rues pour dégainer son appareil. Il présentera ses plus beaux clichés marqués de la spontanéité qu'il affectionne tant. Cette exposition riche vous fera partager le talent de cet artiste protéiforme qui aime autant le théâtre, la littérature que le cinéma.

Du 7 décembre au 6 janvier 2019. Entrée libre

Vernissage le jeudi 6 décembre à 19h

> JEAN-RENÉ AUDRY

Photographie / Déclenchements tous azimuts

« Une scène, un paysage, une ombre, une lumière, un instant, un mouvement, un portrait, une pose, une forme, un graphisme, une matière, le vivant et l'inerte ... Ensemble ou séparément ... »

Regarder pour montrer ce qu'on ne prend pas le temps de voir. Le saisir quand il se présente, parfois le provoquer, voire l'inventer, toujours l'imaginer. Rien de plus ... » C'est avec enthousiasme que la Galerie JBC présente les photographies de Jean-René Audry, fidèle membre du Photoclub pavillonnais. L'humilité qui le caractérise est égale à son talent, alors ne manquez pas de franchir le seuil de la galerie pour découvrir son univers à la fois multiple dans la forme et singulier dans l'intention.

Du 2 au 17 février 2019. Entrée libre

Vernissage le vendredi 1^{er} février à 19h

ET AUSSI !!

HAROUN, Soirée Cubaine,

Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ...

Plus d'infos sur notre site : www.espace-des-arts.fr



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook (espace des arts) Twitter (@espacedesarts93) et Instagram @espacedearts93

• Billetterie ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr

- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un mail : espacedesarts@wanadoo.fr



Conservatoire Municipal Hector Berlioz

Saison Culturelle



TÉLÉTHON

Le Conservatoire Hector Berlioz, comme tous les ans, propose un concert en faveur du Téléthon en s'associant à l'AFM-Téléthon dans le cadre de la recherche et du développement de thérapies innovantes sur les maladies génétiques rares. Cette soirée sera l'occasion pour nos élèves, à la suite de leur master class de percussions cubaines, de présenter un programme percussions-voix sur le thème des musiques latines.

Voyage à travers l'Amérique du Sud aux sons de la musique populaire au sens noble du terme, venez partager ce concert cubain.

Vendredi 7 décembre 2018 à 20h30
Auditorium Hector Berlioz

> 100 000 WATTS aux Pavillons-sous-Bois

11^{ème} rencontre des Musiques Amplifiées

Dans la continuité de la soirée en faveur du Téléthon, le festival 100 000 watts Aux Pavillons-sous-Bois organise la journée marathon des musiques amplifiées : au programme une master-class, donnée par Christophe Godin et Olivier-Roman Garcia dans l'après-midi, suivie de deux concerts : *The Ultimate Acoustic Guitar Extravaganza* et *Myr'* avec, bien sûr, en première partie, les élèves des ateliers de musiques amplifiées.

Une soirée « branchée » où jazz rock pop seront au rendez-vous. Alors, à vos amplis...

> Myr'

Quatre musiciens sur scène, une histoire, un voyage et de la musique « branchée »... *Myr'* est la promesse d'aventures imaginaires, un récit conçu pour distraire petits et grands. Cette rêverie conduit les spectateurs à travers des paysages folks où chacun se perd dans l'onirisme des morts et la poésie sonore.

Tarif unique 5 €

Samedi 8 décembre 2018 à 19h
Auditorium Hector Berlioz

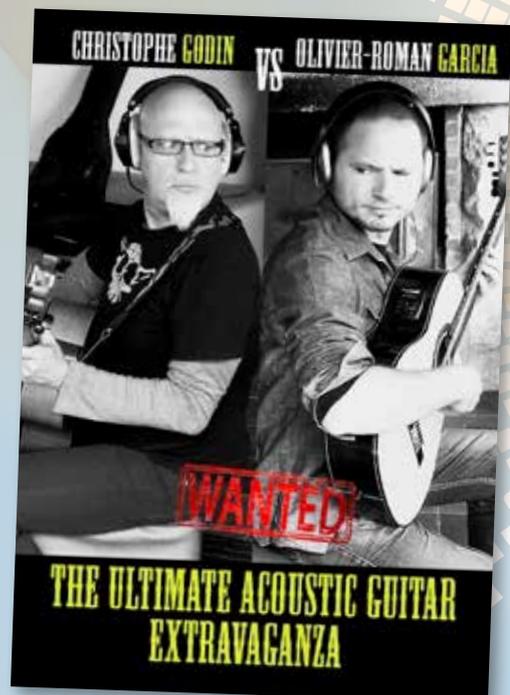


> The Ultimate Acoustic Guitar Extravaganza

Une battle de guitares ROCK : Olivier-Roman Garcia et Christophe Godin proposent un concert dynamique rempli de virtuosité et d'humour. Venez assister à une « bataille royale » entre deux ténors de la guitare électrique. Ce concert sera l'occasion d'entendre rock, métal, fusion, se jauger ou se mêler, chacun apportant sa folie mais aussi son intrépidité. Un moment épique et sublime à la fois.

Tarif unique 5 €

Samedi 8 décembre 2018 à 21h
Auditorium Hector Berlioz



CLAUDE BOLLING ET LES SUITES

Ce concert est dédié à Claude Bolling, au jazz mais surtout à la dextérité. Enfant prodige, Claude Bolling est surtout connu pour ses musiques de film (*Borsalino*, *Lucky Luke*, *Le Magnifique...*), mais c'est dans sa composition hybride qu'il excelle en mêlant habilement jazz et classique dans ses *suites flûte et jazz piano trio*. En effet, *La suite pour flûte et piano jazz trio* de 1976 a été une véritable révolution dans le monde du classique aux USA. D'abord parce que Claude Bolling eut l'idée d'associer le plus grand mouvement musical du XX^{ème} siècle, à savoir le jazz avec la musique classique et ainsi a créé un dialogue intemporel entre ces deux genres. Avec cette œuvre, Claude Bolling sera, pour le grand public, le créateur de la "crossover" music, avec son partenaire Jean-Pierre Rampal, considéré aujourd'hui comme le grand flûtiste classique du XX^{ème} siècle.

Avec :

Jean-Marc Bonn, Piano
Patrick Desreumaux, Flûte traversière
Jean-François Durez, Batterie
Jeanne Bonnet, Contrebasse

Il était une fois... Claude Bolling et Les Suites
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

Tarifs :

10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)
Renseignements : 01 41 55 17 60

Dimanche 20 janvier 2019 à 17h
Auditorium Hector Berlioz

**Infos pratiques**

Conservatoire Hector Berlioz
77-79 allée Danielle-Casanova
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
Fax : 01 48 48 77 96
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

CONCERTI

Concerti, soit le pluriel de concerto en Italien !



Le concerto, mot français d'origine italienne, est une forme musicale composée généralement de trois mouvements (un rapide, un lent, un rapide), où un ou plusieurs solistes dialoguent avec un orchestre. D'origine italienne, il se développe pendant la période baroque et fut une des formes musicales les plus prisées pendant les périodes classiques et romantiques.

Ainsi, Patrick Desreumaux et Marianne Huard solistes, avec l'orchestre Sinfonietta, sous la direction de Frédéric Loisel, ouvrent la porte à la légèreté et à la féerie au travers des plus belles pages pour flûtes et orchestre d'Antonio Vivaldi ou encore de Domenico Cimarosa.

Solistes :

Marianne Huard et Patrick Desreumaux, Flûte traversière
Orchestre Sinfonietta
Direction : Frédéric Loisel

Il était une fois... Concerti
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

Dimanche 10 février 2019 à 17h
Auditorium Hector Berlioz

Tarifs :

10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)
Renseignements : 01 41 55 17 60



Antonio Vivaldi 1678-1741

Domenico Cimarosa 1749-1801

Le Cercle des Lecteurs

Des lectures très diverses à découvrir ou à redécouvrir.

➤ Sapiens - Une brève histoire de l'humanité

Yuval Noah Harari • Éditions Albin Michel. Un livre incontournable

Une grande réflexion sur l'évolution de la civilisation humaine, sur l'histoire de l'humanité de ses débuts à nos jours. Il y a 100 000 ans, il existait six espèces différentes d'êtres humains. Seuls les Homo Sapiens, notre espèce, ont survécu. Comment, pour quelles raisons ? Yuval Noah Harari nous offre un regard largement étendu, extrêmement intéressant, instructif et à la fois anthropologique, sociologique, historique et politique. Il évoque également, de façon complète, le thème des religions, le développement des croyances humaines. C'est un ouvrage traduit dans une trentaine de langues, très instructif, écrit avec clarté, à la fois concis et profond, pragmatique et à la portée de tous. Ce livre s'impose comme une lecture indispensable pour nous rendre plus érudit, nous enrichir intellectuellement.

Yuval Noah Harari, qualifié par certains comme «le penseur le plus important du monde» exerce comme professeur d'histoire à l'université hébraïque de Jérusalem. Il analyse avec pertinence les civilisations antérieures aussi bien que la civilisation actuelle, ainsi que les dangers qui nous menacent.

Il faut prendre le temps de parcourir 512 pages puis, les relire ou revoir certains passages, vu l'immense culture de l'auteur qu'il partage avec nous.

Rebecca Cohen Donachie

➤ Quatre murs

Kéthévane Dravrichewy • Éditions 10/18

Voici un livre très intéressant, que j'ai beaucoup apprécié pour plusieurs motifs.

1. Pour l'histoire, celle d'une famille de quatre enfants, devenus adultes. Ils se retrouvent, avec leur mère, entre les quatre murs de la maison de leur enfance. Leur père étant décédé, il y a deux ans, leur mère vend la maison devenue trop grande pour elle. Le déménagement des affaires de la mère est l'occasion pour les quatre enfants d'évoquer leurs souvenirs et leurs ressentiments. La mère va arbitrer leurs conflits.

2. Pour l'héritage, dont la répartition engagera à nouveau la discussion entre les quatre enfants. Cette discussion, tantôt monologue, tantôt dialogue, révélera le secret qui se trouve à l'origine du déséquilibre familial.

3. Pour le plaisir de lire ce roman, dont l'auteur est passé maître dans l'art d'analyser les familles, avec réalisme et psychologie.

Attention, il est très tentant de s'identifier aux personnages.

Abel Souhair



➤ Les misérables

Victor Hugo • Éditions : Le livre de poche

Le roman de Victor Hugo est mondialement connu, on en a tiré des films et des comédies musicales. L'intrigue est centrée sur Jean Valjean, un forçat évadé, condamné au bagne pour avoir volé du pain. Les mœurs de l'époque étaient terribles et il y a bien sûr, dans ce livre, une critique sociale des débuts de l'industrialisation.

Jean Valjean aurait pu devenir un criminel mais une rencontre va le sauver. Le forçat avait volé les chandeliers d'argent d'un prêtre, Mgr Bienvenu, or celui-ci, non seulement ne le dénonce pas, mais les lui offre. Jean Valjean d'abord incrédule devant tant de générosité puis reconnaissant, va se tourner vers le bien et sauver Cosette, une orpheline, des griffes d'un couple abominable, les Thénardier. Le pendant de Jean Valjean est Javert, le policier obsédé par la capture du criminel, que cet acharnement rend inhumain.

Grâce à ce paradoxe, l'auteur voulait montrer que la ligne qui sépare le bien et le mal traverse le cœur de chaque homme et évolue au fil du temps et des circonstances.

Au-delà de cette réflexion, c'est un grand roman d'aventures, traversé par un souffle épique. Les personnages de Hugo sont devenus légendaires, on peut même voir encore à l'heure actuelle le puits où Cosette allait chercher de l'eau à Montfermeil. Fiction et réalité se sont mêlées pour ne plus faire qu'un.

Brigitte Slonski



➤ Perline, Clémence, Lucille et les autres

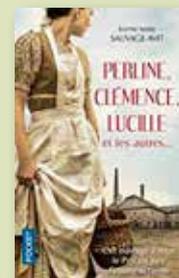
Jeanne-Marie Sauvage-Avit

Perline, Clémence, Lucille, trois femmes au destin ordinaire, habituées à l'autorité non contestable des hommes, vont devenir actrices et porter l'économie pendant la Grande Guerre, en prenant la place des hommes, ce dont personne ne s'imaginait qu'elles seraient capables. Malheureusement, au retour des hommes, elles n'ont pu donner libre cours à leur soif d'émancipation et la désillusion n'en fut que plus dure.

Pour Perline la déception fut immense. Elle avait cru que les femmes allaient enfin se retrouver aux côtés des hommes, d'égal à égal, mais elle fut congédiée sans autre forme de procès du jour au lendemain, elle qui pendant 4 ans avait tenu un rôle crucial auprès du patron de l'entreprise de filature de son village. Aussi, elle n'aura de cesse que de démontrer que les femmes peuvent aussi entreprendre professionnellement mais également dans la vie personnelle, en se démarquant des codes de la dite « société » de l'époque.

Au-delà de ce combat, c'est aussi un témoignage certes romancé, de la vie pendant cette guerre, oh combien meurtrière, avec son lot de souffrance, de la difficulté pour ceux qui ont combattu dans les tranchées pour revenir à une vie dite « normale », d'autant plus lorsque l'apparence physique devient un handicap. Mais c'est aussi un livre plein d'espoir. Certains rêves peuvent parfois se réaliser là où on ne les attend plus.

Françoise Joly



Animations à la Bibliothèque

Un aperçu du début 2019 *Sur inscription, places limitées*

> Les Trois cadeaux de Lisette

samedi 9 février – 10h30

1- 4 ans

Lisette offre trois histoires magiques aux tout-petits. Chacune sort d'une boîte aux couleurs chatoyantes qui renferme de belles surprises. Un spectacle de chansons et de marionnettes par la compagnie minosKropic.



> Deux ateliers science

samedi 23 mars

14h-15h30 : **Magie des réactions chimiques**
pour les enfants 10-12 ans

16h-17h30 : **Machines rigolotes**
pour les enfants 8-10 ans



> ELLES... Femmes artistes aujourd'hui

Conférence art

samedi 30 mars – 15h

Ado/adultes

Présentation des femmes artistes au XX^{ème} et XXI^{ème} siècles (Frida Kahlo, Louise Bourgeois, Sophie Calle et bien d'autres)
Par Sylvie Testamarck

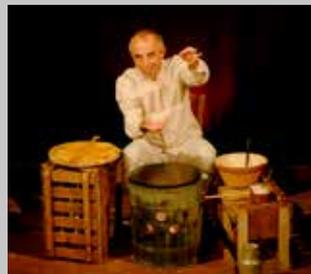


> Comment crêpes et contes sont arrivés en Bretagne ?

samedi 15 décembre 2018 – 15h

Vous connaîtrez enfin la réponse à la question que tout le monde se pose : D'où viennent les crêpes et les contes ? Mais aussi pourquoi les fraises de Plougastel-Daoulas sont si bonnes, le secret jalousement gardé de la pâte à crêpes de la grand-mère Chanig et des tas d'autres choses plus extraordinaires encore.

Vous dégusterez en plus de délicieuses crêpes toutes chaudes.



ET TOUJOURS

> L'Heure du conte

avec **Thomas Josse**

samedi 16 février

et mercredi 6 mars à 15h

dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! Ça va commencer...

> Racomptines

samedis 19 janvier,

16 février et 16 mars à

10h30

pour les 0-3 ans

Chaque mois, les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits, autour d'histoires et de chansons.

> Dictée

samedis 19 janvier et 9 mars

à 15 h dès 11 ans

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaire tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.

Retrouvez notre programmation de janvier à juin 2019 sur le site de la Ville !



Infos pratiques

> TARIFS ANNUELS

- Pour les Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 3.90 €
 - RSA : gratuité sur présentation de justificatif
 - Pour les non-Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 6.05 €
- Tarifs applicables en 2018

> S'inscrire à la bibliothèque, c'est simple !

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires, pour vous inscrire à la bibliothèque, depuis le site internet de la Ville (sur la page dédiée à la bibliothèque).

Bibliothèque municipale

8 allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2018

- > **18 « Racomptines »** dont 6 en direction des professionnels de la petite enfance :
Pour 198 enfants et 175 parents soit 373 personnes.
Accueil des Assistantes maternelles et de la crèche départementale : plus de 80 enfants concernés
- > **19 spectacles**, conférences, heure du conte, dictées :
506 personnes (262 enfants – 244 adultes)
- > **2 séances contes avec Thomas Josse** pour les centres de loisirs :
74 enfants accueillis
- > **125 rendez-vous de classes** de la maternelle au lycée :
33 classes soit 794 enfants reçus
- > **32 visites en crèches** : – environ 400 enfants concernés

Club Yvonne de Gaulle

Le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi : de 14h à 18h en été et de 13h30 à 17h30 en hiver, au 39 allée Jean-Baptiste-Clément.

PROGRAMME À VENIR

- Mercredi 5 décembre : Bal au Club
- Jeudi 6 décembre : Bowling à Joinville
- Lundi 10 décembre : Tournoi de Belote
- Mercredi 12 décembre : Loto au Club
- Jeudi 13 décembre : Esthétique
- Dimanche 16 décembre : Repas de Noël, Vaux le Vicomte
- Mardi 18 décembre : Goûter de Noël au Club
- Mardi 8 janvier : Galette des Rois au Club

> Les activités du Club

Goûter à Thème - Tennis de Table - Tarot - Belote - Huit Américain - Billard - Terrain de Boules - Yoga - Vélo, VTT - Relaxation - Spectacle, Théâtre, Concert, Cabaret - Dessin, Peinture - Travaux Manuels autour des Perles - Voyage, Croisière - Tai Chi Chuan - Après-midi jeux - Après-midi connaissances - Photo numérique - Bal - Bibliothèque - Ciné-Club - Balade pédestre - Initiation danse en ligne - Initiation Internet - Soirée à thème - Bowling - Loto - Atelier Anglais - Sophrologie - Café Littéraire - Atelier d'écriture - Chi Gong - Après-midi Contes - Marche.



Club Yvonne de Gaulle
39 allée J.B. Clément
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02
Courriel : cydg@orange.fr
<http://clubyvonedegaulle.monsite-orange.fr/>

> Séjour aux Îles Canaries du 15 au 22 septembre 2018

Chaque année, le Club Yvonne de Gaulle propose un séjour tout inclus à ses adhérents. Cette année, les Îles Canaries étaient au programme et ont réjoui tous les participants. Un nouveau service de départ depuis son domicile a été proposé aux adhérents qui ne disposaient pas de moyen de transport.



Jumelage Bragance - Les Pavillons-sous-Bois

Le 7 octobre 2018, un bon nombre d'adhérents de l'association de jumelage s'est retrouvé pour la traditionnelle sortie annuelle. Cette année, ils ont découvert les métiers de boutonniers et de tabletiers avec une visite guidée au musée de la nacre et de la tableterie à Méru. Une démonstration de la fabrication d'un bouton de nacre dans un atelier

reconstitué et activé par une machine à vapeur a enchanté tout le monde et donné envie à certains de retrouver d'anciens boutons en nacre. Puis, un moment bien sympathique a suivi avec un déjeuner, au restaurant du golf, avec vue sur le terrain 18 trous •





Signature d'un accord de jumelage avec la Ville de Münstermaifeld

Le 19 octobre 2018, le Maire des Pavillons-sous-Bois, Katia Coppi et le Maire de Münstermaifeld, Claudia Schneider, ont signé à Münstermaifeld, en Allemagne, le Serment d'Amitié entre les deux villes sous la forme d'un accord de jumelage. Dans quelques mois, la signature se fera également aux Pavillons-sous-Bois.

En cette année 2018, le symbole est important : nous commémorons les 100 ans de l'Armistice qui mettait fin à la Première Guerre Mondiale et les 55 ans du Traité de l'Élysée que De Gaulle et Adenauer avaient signé, pour commencer un nouveau chemin de paix et d'entente entre la France et l'Allemagne, après des siècles d'antagonisme. Plus que jamais, il faut contribuer à construire des ponts entre les peuples ; dans sa modeste mesure, ce jumelage veut nouer des liens entre les jeunes, les sportifs, les musiciens, les associations, les écoles, les Pavillonnais et les habitants de Münstermaifeld pour qu'ils se connaissent et s'entendent.

L'accueil de la délégation Française, composée de Madame le Maire, Katia Coppi, de Philippe Dallier, Maire Honoraire des Pavillons-sous-Bois et premier Vice-Président du Sénat, d'adjoints au maire, de conseillers municipaux et d'adhérents de l'AFAP a été très chaleureux.

La cérémonie de signature a été émouvante, chacun ayant conscience qu'un pas était franchi, qu'une nouvelle étape s'ouvrait à présent, placée sous le signe d'une Europe unie, de l'amitié et de la fraternité.



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture **Centre social/Maison des jeunes et de la culture**



> Bar'ouf citoyen !

Tout public / Entrée libre
CINE -DEBAT

Mardi 4 décembre 2018 à 18h30 - APJC

Projection « *Une suite qui dérange, le temps de l'action* » suivi d'un débat sur la thématique de l'environnement.

Dans ce film, Al Gore défend, alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants, l'idée que les périls du changement climatique peuvent être surmontés par l'ingéniosité et la passion des hommes. Ce film est la suite « *D'une vérité qui dérange* ».

Mardi 5 février 2019 à 18h30 - APJC

Projection « *Demain* » suivi d'un débat sur la thématique de l'écocitoyenneté.

Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ?

> Club Escapades et découvertes

Pour découvrir Paris et ses environs, rejoignez-nous lors des prochaines visites :

- **Musée du Moyen-âge,**
le jeudi 6 décembre 2018,
- **Sainte Chapelle et Conciergerie,**
le jeudi 10 janvier 2019,
- **Musée Nissim de Camondo,**
le jeudi 7 février 2019.

> Les Cookiz chantent Disney

Samedi 15 décembre 2018 à 15h
Bar'Ouf

Public jeune/famille

par la troupe des Cookiz

« *Et si les enfants ne croyaient plus aux contes de fées, aux princesses et à la magie... Heureusement, une bonne fée va leur faire redécouvrir cet univers tendre et féérique grâce aux chansons des grands classiques de Disney* ».

• Tarif - tout public : 7€ / adhérent : 5€ comprenant une entrée enfant moins de 13 ans et une entrée adulte.

> Murder Party

Vendredi 21 décembre 2018 à 20h30
APJC

Ados/Adultes

animé par le Club Nain porte Quoi

Vous avez l'âme d'un investigateur ? Un crime a été commis. Qui est le meurtrier ? En prenant part à cette soirée d'enquête, vous éclaircirez probablement le mystère ! Les investigations seront menées en équipe.

• Tarifs - tout public : 7€ / adhérent APJC : 5€

> Ça me dis du jeu

Tout public les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Samedi 5 janvier 2019 à 14h - APJC

Une après-midi animée par le club Le Nain Porte Quoi

Seul(e), en famille ou entre amis, venez découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance ludique. Bonne humeur garantie !

• Tarif - tout public : 2€ / adhérent APJC : 1€

> La petite luciole des étoiles

Samedi 12 janvier 2019 à 15h - APJC

Public jeune/famille - A partir de 6 ans par la Compagnie de l'Île de la Tortue.

De notre système solaire, la petite luciole regarde avec curiosité la terre et ses habitants. Son envie de rencontrer les humains grandit tant et si bien qu'elle doit faire un choix : rester parmi les lucioles et les étoiles ou entrer dans notre atmosphère et perdre son éternité. Que va-t-elle choisir de faire ?

• Tarif - tout public : 7€, adhérent APJC : 5€ (billet valable pour un adulte et un enfant de -13 ans)

> Scènes ouvertes

Samedi 2 février 2019 à 17h - Bar'Ouf
Tout public

Que diriez-vous d'une fin d'après-midi musicale, ludique ou dansante ? Chaque événement est une surprise, le principe étant d'accueillir de nouveaux talents avec de la comédie, du chant, de la danse, etc.

Côté coulisses, l'APJC assure la régie technique des artistes et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art : de belles rencontres en perspective.

Entrée libre (bar sur place).



> Loto

Tout public

Samedi 9 février 2019 à 15h - APJC

Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur !

Passionnés de loto, venez tenter votre chance et essayer de remporter de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial où les amateurs de jeux de hasard se retrouveront.

• Tarifs - 1 carton : 2€ / 6 cartons : 10€.
(bar et petite restauration sur place).

> Cookiz in love

Samedi 16 février 2019 à 20h30 - Bar'Ouf

Adultes

dîner-spectacle animé par les Cookiz

« *La Saint Valentin est l'occasion d'une soirée en compagnie de l'être aimé : un bon dîner, des chandelles et les plus belles chansons d'amour pour vous accompagner... Et si l'envie vous prend, rejoignez la piste pour un slow en amoureux...* »

• Tarifs - tout public : 20€
adhérent APJC : 16€.

> LES JEUNES A L'APJC !

ESPACE JEUNES

Si vous avez entre 11 et 14 ans, l'espace jeune vous accueille, tous les samedis et du lundi au vendredi de 14h à 18h, pendant les vacances scolaires (selon programmation).

L'APJC vous proposera des activités telles que : piscine, base de loisirs, soirée barbecue, ciné, accrobranche...

Pour ne rien rater : venez rencontrer Ulrich, Olwen et Leenart, vos animateurs jeunesse !

PASS CULTURE

Vous avez 18 ans cette année ? Inscrivez-vous pour bénéficier du « Pass Culture » !

Ce dispositif du Ministère de la Culture vous permettra d'accéder à l'ensemble de l'offre culturelle de manière géo-localisée. Vous aurez accès à un portefeuille numérique de 500 € qui pourra vous permettre d'aller au théâtre ou au cinéma, de voir une exposition, de prendre un cours de danse ou d'acheter un livre, etc.

Informations et accompagnement à l'accueil de l'association.

COLLECTE DE JOUETS

A l'approche des fêtes de Noël, le Club des 18/25 ans se mobilise en collectant des jouets destinés aux enfants les plus défavorisés : si vous souhaitez contribuer, tous les jeux et jouets non-électriques en bon état sont les bienvenus ! (les jouets neufs sont également acceptés).

Nous vous invitons à les déposer à l'APJC, nous les trierons, nettoierons, emballerons afin de les offrir à un enfant : chaque jouet déposé fera un enfant heureux !

Retrouvez nous sur le site internet de l'APJC et sur Facebook !

Renseignements et inscriptions :
01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet
Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org

Email : infos@apjc.org

ASP

Guy Lefrançois Président de l'ASP est décédé le 14 septembre 2018. Audrey, directrice de l'association et tous les enfants ont souhaité lui rendre hommage.

« Un jour, l'ASP recherchait un président... Après maintes recherches, nous a été recommandé un homme nommé Lefrançois Guy, un homme motivé pour l'ASP. Dès les premiers jours de rencontre, j'ai pu découvrir un homme honnête, de valeur et avec le Cœur sur la main.

Avec le temps Guy est devenu plus qu'un président pour moi, Un ami, Un confident.

Il avait tellement de talents en lui pour s'affirmer en tant que président de l'association.

Un souvenir très mémorable : 1^{ère} sortie de Guy avec les enfants ; Direction République théâtre. Toujours motivé, Il

nous accompagne ; arrivés à la place de République, on traverse. Oups, Guy fait traverser le groupe au rouge.

Du coup c'est resté, on traverse à la Guy. Encore aujourd'hui, les enfants utilisent ce terme lorsqu'on traverse en fin de feu vert piétons.

Voilà Guy c'est tout ça ! C'est une fraîcheur, c'est un homme disponible pour les enfants et l'association, c'est un homme en or !

J'en parle au présent car il sera toujours là, présent dans mon Cœur et nos cœurs à tous.

Guy, merci pour tout ce que tu as mis en œuvre pour les enfants des Pavil-



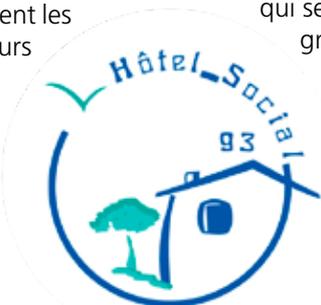
lons-sous-Bois. Merci pour la personne que tu es, repose en paix. Nous ASP, nous pensons toujours à toi et tu seras toujours dans notre Cœur. »

SAMU Social : recherchons bénévoles

Le Samu Social 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grande difficulté, vivant à la rue, dans l'objectif de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité.

Il agit au moyen d'équipes mobiles, assurant en soirée une aide sur le terrain, en rencontrant directement les personnes à la rue, et ce 7 jours sur 7.

Le service est installé au 64 allée de Monthyon, aux Pavillons-sous-Bois, et opère exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.



Le Samu Social 93 recherche des bénévoles pour accomplir diverses missions : maraudes sociales, maraudes médicales, collectes alimentaires, gestion de vestiaire...

Vous avez envie d'agir auprès des personnes en grande difficulté et vivant à la rue ? Vous souhaitez les aider au rythme qui sera le vôtre ? Alors rejoignez l'association !•



CONTACT :

Didier Rengade (ABRI groupement d'associations)
Associations Hôtel Social 93 et La Main Tendue
Responsable de la Vie Associative
01 43 81 85 22 ou 06 08 17 86 70
rengade.didier@abri-groupe.org



**ETUDIANTS, FEMMES OU HOMMES AU FOYER, RETRAITÉS
VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE
VOUS AIMEZ LE RELATIONNEL**

**ALORS VENEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES
DES RESTOS DU CŒUR**

DANS L'ANCIENNE GARE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS
87 ALLÉE DE ROSNY / TÉL. : 09 87 19 55 62

ACCUEIL CHALEUREUX ET AMBIANCE CONVIVIALE.
OUVERTURE TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H À 11H30.

**NOUS AVONS BESOIN D'AIDE
ON COMPTE SUR VOUS**

Cercle Philatélique et Cartophile

> La danse

En septembre dernier, le forum des associations a été animé toute la journée par de la musique, des chants, des danses : danse du Brésil (capoeira), d'Espagne (flamenco et sevillanas), du Portugal (région de Bragance), de l'Amérique du Nord (country), danses de salon, danse contemporaine (zumba).

La danse est l'art de mouvoir le corps selon un rythme. Spontanée ou organisée, c'est l'expression d'un sentiment ou d'une situation qui revêt un caractère esthétique que l'on observe même chez les animaux (parades).



Les premières indications sur l'exécution de danses datent de la Préhistoire, comme en témoignent les peintures rupestres. Depuis les origines de l'Homme, la danse joue un rôle important dans la vie religieuse : la danse cérémonielle, rituelle, qui, par une espèce de transe, met en communion l'homme et une entité supérieure, différemment nommée selon les civilisations.

La danse perd de son caractère religieux pour devenir un divertissement jouant un rôle dans la vie de toute collectivité, et assez tôt, elle est un spectacle (tragédie grecque - dont la muse est Terpsi-



chore -, mime à Rome, et en Europe à la fin du Moyen-âge). Au début du XV^{ème} siècle, apparaît le terme « ballecto » en Italie, qui désigne une création personnelle de rythme et de pas. En France, c'est le triomphe du ballet de cour, et Louis XIV (excellent danseur dont le maître est Claude Ballon), fonde l'Académie de danse (1661), qui codifie la technique. Ce sera ensuite le Conservatoire de danse à Paris, (1713) où le ballet Français rayonnera dans tout l'univers. Mais, à côté de cette « danse classique », de nombreuses régions ont leur propre art, codifié également, individuel mais surtout en groupe, les « danses folkloriques ».



C'est un moment où l'on partage des émotions, des moments : on s'amuse. Les Bretons dans leur fest-noz, les Catalans dans leurs sardanes, ouvrent leur cercle pour faire entrer, qui veut dans leur ronde...

Activité physique intense, elle donne lieu à des concours de toutes sortes (danses de salon) et les spectateurs se verraient bien sur la piste, tant l'envie de danser est irrésistible. Chacun d'entre nous se souvient d'un épisode de sa vie lié à la danse car elle suit notre évolution : les parents sourient quand



ils voient leur bébé se trémousser dès qu'il entend une musique, bien avant de marcher ; le petit enfant apprend des jeux dansés ; en grandissant, il a envie de prendre des cours de danse ; puis, c'est l'adolescence, il organise des « soirées », va en « boîte », et à chaque grand moment de sa vie retrouve famille ou amis pour danser ; et ce sera l'époque des « après-midi dansants »... Que serait le 14 juillet sans son bal ? Le mariage sans la danse des mariés ? Les moments importants où l'on se retrouve sans la danse en fin de repas ? Alors, comme approchent les fêtes de fin d'année, nous préparons décorations, repas, cadeaux, et viendra l'heure où nous dirons comme La Fontaine : « Eh bien !, dansez maintenant ! »•



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44



Cross des écoles

Comme chaque année, juste avant les vacances de la Toussaint, les classes de CM1 et CM2 se sont réunis sur le stade Léo Lagrange pour participer au cross. •

CM1 - FILLES (155 participantes) temps (chrono)

1 ^{ère}	DJOUAMBI Nadine (JVD)	7,26
2 ^{ème}	BENAYADI Yousra (JVD)	7,53
3 ^{ème}	GREGORIAN Nina (BROSSO)	8,08

CM1 - GARCONS (154 participants)

1 ^{er}	BEKKAYE Lyes (BROSSO)	6,39
2 ^{ème}	BENBETKA Adel (MONCEAU)	6,47
3 ^{ème}	NGUYEN Yoann (BROSSO)	6,53



CM1



CM2



CM2 - FILLES (131 participantes) temps (chrono)

1 ^{ère}	LOUNICI Silia (JVD)	7,16
2 ^{ème}	HAMADI Iman (J.Verne)	7,18
3 ^{ème}	BERIAH Sarah (Monceau)	7,2

CM2 - GARCONS (128 participants)

1 ^{er}	IDRIS Samy (JVD)	6,24
2 ^{ème}	RIMEYRE Rudy (J.Verne)	6,29
3 ^{ème}	ZOUGAGH Amine (JVD)	6,42

Les stages du SEP tennis «cartonnent»

Mais quel est le secret du SEP Tennis ? Plongez au cœur d'une semaine de stage au sein du club, et découvrez pourquoi. Si votre enfant n'a pas encore eu le plaisir de le vivre, il ne faut pas tarder à l'inscrire, dès à présent, au prochain stage. A la Toussaint, 55 jeunes y ont participé sur les 2 semaines.

Tout commence à partir de 8h30, heure à laquelle les enseignants vous accueillent avec un grand sourire, heureux d'être là, car ils savent la chance d'encadrer ce genre d'événements. Après les 1^{ers} « bonjours », place à l'échauffement sportif à 9h, en musique, sur les courts. Et c'est parti pour 1h30 de jeux sportifs, jeux éducatifs, sports collectifs qui permettront aux jeunes de développer des qualités physiques générales, mais aussi spécifiques au tennis. Outre l'aspect moteur, le plaisir est garanti, en plus de mettre l'accent sur les valeurs de respect de l'adversaire, des partenaires, des règles. De manière progressive, l'intensité monte, les courses sont de plus en plus rapides, les efforts de plus en plus intenses, et on approche rapidement des premiers états de fatigue. « *Il est important de solliciter les capacités physiques des enfants afin qu'il y ait un développement corporel réel. Dans le cadre de notre projet Culture Santé, nous tenons à ce que tous les adhérents fassent du sport de manière qualitative pour prévenir demain les petites et grandes maladies* » nous dit Christophe Boudier, responsable des stages du SEP Tennis.

A 10h30, place au tennis, pendant 1h30. Par groupe de niveau et avec un

enseignant professionnel pour chaque groupe, les jeunes vivront une séance de tennis complète. Travail technique, consignes tactiques, service, revers, volée, tous les coups sont travaillés, en essayant d'apporter un maximum de contenu à tous les enfants. La machine lance-balle professionnelle est aussi de sortie. En plus de divertir et de proposer des défis, elle permet aux enfants de se concentrer sur un élément technique précis. Habituellement réservée aux compétiteurs, elle fait le bonheur des enfants, qui s'imaginent être Federer, Djokovic ou Nadal le temps de quelques coups droits.

Si vous avez choisi la formule ½ journée, à 105€ les 5 jours (3h par jour : 1h30 de multi-activité + 1h30 de tennis), votre stage se terminera à 12h.

Il se terminera également à 12h, si vous avez uniquement choisi la formule Tennis : 1h30 par jour de 10h30 à 12h pour 70€ les 5 jours.

Par contre, si vous avez choisi la formule journée à 140€, vous aurez mérité un bon repas à la cantine scolaire de l'école Brossolette inclus dans le prix. Vous serez alors de retour au club pour 13h/13h15, et après un petit moment de repos, l'aventure redémarre avec l'activité de l'après-midi.

Sur les 5 jours, 2 sont consacrés à un tournoi de tennis au sein du club. L'objectif étant de familiariser les enfants avec le comptage, de vivre un moment plus proche du vrai jeu qui est l'opposition. Grâce à la galaxie tennis mise en place par la Fédération Française, tous les enfants peuvent se confronter avec un format de jeu adapté (terrain et balles) à leur niveau et à leur âge.

Les 3 autres après-midi se font à l'extérieur, dans une ambiance plaisir 100%. Jump Park, accrobranche, bowling, patinoire, et cette année, sortie sur la journée complète au Rolex Master de l'Arena à Paris pour voir les meilleurs joueurs mondiaux et bien d'autres. Autant d'événements qui rendent les enfants heureux, pour longtemps. N'oublions pas que les tarifs incluent TOUS les événements, absolument TOUS.

Plaisir, partage, sport, défis, apprentissage, convivialité, professionnalisme. Voici les clés du succès des stages jeunes du SEP Tennis •



PROCHAIN STAGE :
du 2 au 4 janvier 2019,
pour bien commencer
l'année.

Tarif pour 3 jours avec formule
journée complète (incluant
repas et 2 sorties) : 84€.

Inscriptions et informations :
contactseptennis@gmail.com.
Ou au 01 48 48 83 31.



TENNIS DE TABLE

Tennis de Table saison 2018 / 2019 : cette année, je m'inscris !



Vous voulez jouer et progresser au ping-pong dans un club sympa et à taille humaine ?

Le SEP Tennis de Table est fait pour vous !

Des cours sont assurés par des coachs compétents et se déroulent :

- pour les jeunes (jusqu'à 18 ans) : samedi de 10h à 12h
- au delà (adultes) : mercredi de 19h à 20h30 puis de 20h30 à 22h (suivant votre niveau)

Vous souhaitez plutôt pouvoir jouer en famille et en toute liberté ?

Le ping famille a été conçu pour vous, de 10h à 13h, les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois.

Vous tenez à encourager nos équipes engagées au niveau national et régional ?

- équipe masculine nationale 3, au gymnase Julie Victoire Daubié 55 avenue Aristide-Briand (ex-RN3), à 16h45 : une occasion d'assister gratuitement à des échanges entre sportifs de haut niveau.
- équipes féminine et masculine régional 1 et départemental (lieu et horaire idem ci-dessus) : le calendrier est disponible sur le site Internet.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club au 06 26 95 46 89, par internet sur <http://septennisdetable.clubeo.com> (pour prendre connaissance du calendrier des rencontres qui se jouent à domicile) ou au club au 53 avenue Aristide-Briand (ex-RN3) ou encore par courriel à ttsep@yahoo.fr.



ATOUT' SPORTS ET LOISIRS

**OUVERT
PENDANT LES
VACANCES SCOLAIRES
DE 12 À 17 ANS**

Nombreuses activités sportives, de loisirs et sorties avec une participation symbolique

Inscriptions sur place les jours d'ouverture

- Salle Jean Moulin
- 140 avenue Aristide-Briand
Les Pavillons-sous-Bois
- Accueil de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h

contact : Service Jeunesse et Sport 01 48 02 75 73 / 06 27 37 24 89
programme des activités : www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ La réalité nous rattrape

Le Président de la République est comme un joueur de Bonneteau, il se moque de nous. Quand il supprime des taxes pour en créer d'autres, il ne fait, en réalité, qu'un tour de passe-passe et augmente les prélèvements, espérant satisfaire certains au détriment du plus grand nombre. Comment croire que notre pouvoir d'achat va être amélioré si, en parallèle, le gouvernement augmente les prix de tous les services et plus particulièrement ceux du carburant. La justification avancée pour cette hausse est la transition énergétique. Or, sur les 55 milliards prélevés seulement 10 y sont consacrés, c'est donc bien un mensonge. De plus, si nous avons tous les moyens d'acquérir une voiture électrique, alors l'Etat perdrait 55 milliards de recette ce serait une véritable catastrophe financière pour la France. Après nous avoir vanté les mérites du Gasoil, ils se sont aperçus des dangers pour notre santé, mais que nous diront-ils

dans dix ans du recyclage des batteries ? Actuellement, la seule solution, réellement écologique, semble être la voiture à l'hydrogène, pourquoi ne la développent-ils pas ? Y aurait-il des intérêts économiques à protéger ? Enfin, nous payerons cette augmentation du carburant une seconde fois dans notre consommation de tous les jours, les routiers la répercuteront sur le prix des transports de tous les biens agricoles et manufacturés.

Les peuples, dans tous les pays développés, ont de moins en moins confiance en leurs dirigeants. Est-ce une raison pour stigmatiser les citoyens ? De réels problèmes ont été mis sous le tapis par tous les responsables politiques. Comment expliquer que nos parlementaires votent des lois que l'on n'ose pas appliquer ? Un dangereux criminel s'est promené des mois en burka sans être interpellé ? Il faut

faire le bon diagnostic et ne plus donner de leçons de morale à la terre entière, mais faire de l'Europe une protection, un havre de paix et de bonheur, en priorité pour les européens. Si l'on veut éviter une ruée vers les partis extrémistes, il faut prendre en compte la colère de nos concitoyens, leur ras le bol fiscal, leurs craintes du déclassement, la démission de l'Etat devant les minorités. Emmanuel Macron nous conduit dans une impasse, les partis sont en réalité le socle de la démocratie, nous devons les préserver et les développer.

Les élus de la Majorité municipale

➤ D'importants dossiers en suspens. Natation scolaire, école Jean Macé : ces problèmes ne sont pas réglés.

Depuis 2015, les écoliers n'allaient plus à la piscine. Nous nous en sommes insurgés. On ne peut accepter que les jeunes soient privés de l'enseignement obligatoire du «savoir nager» inscrit dans les programmes scolaires, dans un contexte national d'accroissement des noyades. Nous déplorons le manque d'anticipation et de réactivité de la majorité de droite. L'ancien maire Les Républicains s'est toujours opposé à l'intercommunalité qui aurait favorisé l'accueil de nos enfants dans une piscine voisine.

Depuis septembre 2018, un arrangement bancal et provisoire a été conclu avec Bondy, ville tant décriée par ailleurs par la Maire et Conseillère départementale. Ainsi, 8 séances de 45 minutes de natation sont proposées aux seuls élèves de CM2. C'est nettement insuffisant : le protocole de l'Education Nationale préconise 50 séances en primaire et 15 en 6^{ème}. On est très loin du compte ! Pas assez d'heures pour les CM2, rien pour les autres. Les enfants des milieux défavorisés seront les

plus pénalisés car les parents ne pourront pas compenser ce manque. En même temps, toutes les familles supportent des augmentations régulières des tarifs des services de restauration scolaire et de garderie que nous refusons. On nous annonce une étude pour participer à la rénovation de la piscine du Raincy. Nous y sommes favorables, si elle se concrétise ! Comment la majorité financera-t-elle cet investissement et les 400 000 euros annuels d'entretien en plus de la construction d'une nouvelle école et d'un centre de loisirs dont le coût prévisionnel approche les 3 millions d'euros ?

Cet épisode démontre que notre contestation a été enfin entendue. Alors, pourquoi avoir tant tardé ? L'extension de l'école Jean Macé tarde aussi. Reporté après les vacances d'automne, l'agrandissement est de nouveau différé de plusieurs mois.

La majorité municipale avait choisi de confier plusieurs lots de cette construction à une entreprise aujourd'hui défailante.

Il faudra relancer de nouveaux appels d'offres et des coûts supplémentaires estimés à 204 000 euros sont inscrits au budget supplémentaire.

Sans tarder, il faut tout mettre en oeuvre pour relancer ce chantier, transférer les 3 classes installées dans des locaux provisoires et accueillir de nouveaux élèves en septembre 2019. Il faudra choisir de nouvelles entreprises. Nous pensons que, pour tous les appels d'offre, retenir essentiellement le critère du prix le plus bas manque de pertinence. D'autres critères notamment de qualité doivent être pris en compte.

Remis le 13/11
S. CALISIR, J.F. CHLEQ, B. DENY,
conseillers municipaux

de l'Opposition
Pour nous contacter : 06 25 48 09 38
bddeny@gmail.com

Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il s'agit de proposer, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Le centre restera opérationnel **jusqu'au 17 février 2019**.

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :

➤ **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le 0820 820 603. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

➤ **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le 0820 800 880. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.



KINÉSITHÉRAPEUTES : 0820 820 603
MÉDECINS : 0820 800 880

Attention aux arnaques !

Dépannage à domicile : la vigilance est toujours de rigueur



Le secteur du dépannage à domicile, notamment les interventions effectuées en urgence (à la suite de fuites d'eau, pannes d'électricité, portes claquées, etc.), génère un nombre important et croissant de plaintes de consommateurs.

Quelques conseils pratiques

- Attention aux prospectus d'aspects officiels déposés dans les entrées d'immeubles, dans vos boîtes aux lettres ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiées.
- N'acceptez pas les réparations au motif qu'elles sont prises en charge par votre assureur.
- N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.



Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. **01 48 50 30 00**
- > **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES** Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy
Les Pavillons-sous-Bois **01 48 54 21 10**



Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

- > 9 DÉCEMBRE **Pharmacie Pharmavance Livry** **01 43 30 58 05**
53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan
- > 16 DÉCEMBRE **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
CC Super U avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne
- > 23 DÉCEMBRE **Pharmacie de Chanzy** **01 48 48 10 64**
1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > 25 DÉCEMBRE **Pharmacie Centrale** **01 43 81 25 28**
28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan
- > 30 DÉCEMBRE **Pharmacie Principale** **01 43 02 80 18**
17 boulevard Marx Dormoy - 93190 Livry-Gargan
- > 1^{ER} JANVIER **Pharmacie Pharmavance Livry** **01 43 30 58 05**
53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan
- > 6 JANVIER **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
CC Super U avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne
- > 13 JANVIER **Pharmacie de Chanzy** **01 48 48 10 64**
1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > 20 JANVIER **Pharmacie Pharmavance Livry** **01 43 30 58 05**
53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan
- > 27 JANVIER **Pharmacie Ribatto** **01 43 09 20 90**
CC Super U avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne

PHARMACIE DE L'EUROPE **01 48 47 42 97**
112 avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés



État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

SEPTEMBRE 2018

- Sébastien, Jean-Marie GOEBEL et Xiaoding TANG
- Jean, Claude BRULLEFERT et Sylvie, Suzanne APOUX
- Shahzad, Kausar RAJA et Aïcha, Rashid CHAUDHARY

NAISSANCES

AOÛT 2018

- Kylliana, Victoria, Brigitte WAMANAKIO née le 12 août 2018
- Amelia ORAC née le 27 août 2018
- Zoé, Zulima, Lucie RANTIER née le 28 août 2018

SEPTEMBRE 2018

- Melis, Cansu SAYSAL né le 8 septembre 2018
- Maxence, Etienne, Dominique LUCAS né le 30 septembre 2018

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro, il fallait lire : Ambre, Alice LECT GENDRE née le 29 juin 2018

www.monpharmacien-idf.fr



MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

MonPharmacien
(www.monpharmacien-idf.fr)

est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

> Pour sauvez des vies,
donnez votre sang

Mercredi 19 décembre 2018
14h30 -19h30
salle du Conseil
Hôtel de ville



Téléphones utiles

- > **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- > **POLICE MUNICIPALE** :
Maison des Services Publics allée de Berlin
Tél. : **01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- > **Permanence technique de la Ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



CIRQUE D'HIVER

BOUGLIONE



CIRQUE D'HIVER
BOUGLIONE
ACTUELLEMENT

EXTRA

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

RTL9

ANOUS PARIS

CitizenKid

COM'FRUD

BilletRéduc

Le Parisien

RMC

INFO TALK SPORT

Hypermarché



Les Pavillons sous Bois

Nous arrivons
PROCHAINEMENT
dans votre ville !



coradrive.fr

Avenue du Luxembourg 93320 Les Pavillons-sous-Bois
01.41.55.60.88

<https://www.cora.fr/pavillonssousbois>



Cora-LesPavillonsSousBois